

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE STATUTAIRE DU 3 JUIN 2023**

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

100 rue Louis Blanc, Bât Madrid, Les Marches de l'Oise - 60160 MONTATAIRE - Tél. 03 44 55 96 80
Fax 03 44 55 96 99 - E-mail senlis@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 758 176 € - Siège social : 160, rue Louis Victor de Broglie CS 50056 51726 Bezannes Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Grand Est
Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Est
Membre de MGI, réseau international d'experts-comptables indépendants - Société référencée au PCAOB

Papier issu de forêts gérées durablement.

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

Sommaire

-  Rapport sur les comptes annuels
-  Comptes annuels
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe
-  Rapport spécial sur les conventions réglementées

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A
L'ASSEMBLEE STATUTAIRE
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée statutaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Greenpeace France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Compte emploi des ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée,

AW

sont conformes aux dispositions du règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 applicables depuis le 1^{er} janvier 2020 et ont été correctement appliquées sur cet exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorerie et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de celle-ci et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la structure ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 mai 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

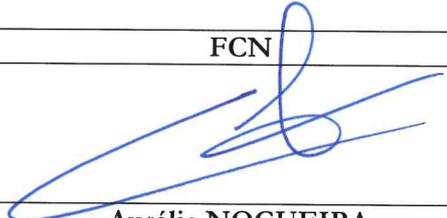
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montataire, le 13 mai 2023

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes



ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AW

A l'assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

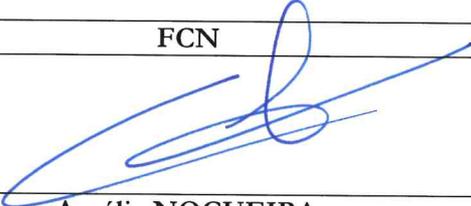
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous n'avons pas été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui seraient intervenues au cours de l'exercice.

Montataire, le 13 mai 2023

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes



GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

Présentation des comptes annuels

SOMMAIRE

INFORMATIONS	Pages
BILAN	1
COMPTE DE RESULTAT	2
ANNEXE	4
INFORMATIONS GENERALES	5
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILANS	
Comptes d'actif	7
Comptes passif	9
Créance et dettes	10
Charges et produits constatés d'avance	11
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	
Produits des legs	12
Honoraires commissaire aux comptes	12
Charges et produits exceptionnels	13
AUTRES INFORMATIONS	
Passif social	14
Rémunération des salariés, des dirigeants salariés et des dirigeants élus	15
Valorisation du bénévolat	15
COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES	
Tableau de valorisation des fonds propres	16
Règles et méthodes comptables	17
Répartition budgétaire de notre contribution à Greenpeace Global	18
Composition de notre contribution à Greenpeace Global	18
Tableau des charges par département après ventilation	19
Tableau de compte d'emploi annuel des ressources	20

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	820		820	411	106
Dons			29 856 933	28 720 295	27 337 769
Refacturations			1 789 756	1 129 018	935 680
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			31 647 509	29 849 724	28 273 555
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises amortissements-provis., transfert charges					
Autres produits			22 712	26 253	35 758
PRODUITS D'EXPLOITATION			31 670 222	29 875 977	28 309 312
Achats de marchandises [et droits de douane]					
Variation de stock de marchandises					
Achats matières premières et approvisionnements			214 960	187 821	240 381
Variation de stock [matières première, approvis.]					
Autres achats et charges externes			8 032 891	6 877 470	7 739 051
Impôts, taxes et versements assimilés			1 126 147	1 060 905	891 462
Salaires et traitements			9 060 795	7 872 760	6 592 883
Charges sociales			4 401 756	3 759 953	3 192 194
Dotations amortissements sur immobilisations			137 701	164 147	229 940
Dotations amortissements des charges d'exploitations à répartir					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations provisions pour risques et charges					
Autres charges			927	1 632	572
CHARGES D'EXPLOITATION			22 975 177	19 924 688	18 886 484
RESULTAT D'EXPLOITATION			8 695 045	9 951 288	9 422 828
Produits financiers de participation					
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.			9	6	2
Autres intérêts et produits assimilés			2 174	1 425	1 608
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			1 760	29	1 876
Produits nets cession valeurs mobilières placement					
PRODUITS FINANCIERS			3 943	1 461	3 486
Dotations financières amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change			2 283	1 244	726
Charges nettes cession valeurs mobil. placement					
CHARGES FINANCIERES			2 283	1 244	726
RESULTAT FINANCIER			1 660	218	2 759
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			8 696 705	9 951 506	9 425 588

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur prêt de Greenpeace International			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 293	19 845	5 811
Produits exceptionnels sur opérations en capital		900	2 983
Reprises sur provisions pour risques	155 250	840 634	38 815
PRODUITS EXCEPTIONNELS	170 543	861 379	47 609
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	17 186	567 413	6 695
Charges exceptionnels sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles amortissements,provisions pour risques	4 500	199 500	381 097
Reprises de transferts de charges			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 686	766 913	387 792
RESULTAT EXCEPTIONNEL	148 857	94 467	(340 183)
Contribution à Greenpeace International	9 200 371	8 324 527	7 108 067
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS	31 844 707	30 738 817	28 360 407
TOTAL DES CHARGES	32 199 517	29 017 372	26 383 069
EXCEDENT OU PERTE	(354 809)	1 721 446	1 977 337

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Bénévolat	1 424 771	1 076 066	1 095 800
Prestations en nature			
Dons en nature			
PRODUITS	1 424 771	1 076 066	1 095 800
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et de services			
Personnel bénévole	1 424 771	1 076 066	1 095 800
CHARGES	1 424 771	1 076 066	1 095 800

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/22

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 , dont le total est de 3697077,43 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un résultat négatif de -3 388,86 Euros

La durée de cet exercice est de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.



Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/22

INFORMATIONS GENERALES

1 PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire toute activité d'intérêt général en vue de la protection de l'environnement et de la biodiversité, et de la promotion de la paix et du désarmement.

Afin de développer son objet social, le fonds pourra, notamment :

- favoriser la tenue de conférences, colloques, congrès et l'installation de chaires d'enseignement ;
- soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ;

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de fonctionnement
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes 2022 sont établis, conformément aux dispositions du règlement ANC-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général et du règlement CRC n°-99-01 du 16 février 1999 ainsi que de l'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

N

3 ELEMENTS EXCEPTIONNELS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

4 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

3 ELEMENTS EXCEPTIONNELS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L=linéaire, D=dégressif, E=exceptionnel)

Immobilisations	amort . pour dépréciation
Logiciels	33,33%L
Matériel et outillage	20%L
Agencements et installations	10%L
Matériel de transport	20%L
Mobilier	33,33%L
Matériel de bureau et informatique	20%L



5 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur probable des réalisations si celle-ci est inférieure.

6 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisit.Apports
FRAIS D'ETABLISSEMT, RECHERCHE - I			
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II			
Installations techniques, outil.industriels	101 178		1 010
Installations générales, agencements, divers	1 699 457		43 395
Matériel de transport/Zodiac/Vélos	172 041		
Matériel informatique	332 344		27 022
Mobilier	35 824		4 399
Immobilisations corporelles en cours			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	2 340 844		75 827
Autres participations	9 287		
Prêts, autres immobilisations financières	162 802		634
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV	172 089		634
TOTAL GENERAL	2 512 933		76 461

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMT, RECHERCHE - I				
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II				
Installations techniques, outil.industriels			102 189	
Installations générales, agencements, divers			1 742 852	
Matériel de transport/Zodiac			172 041	
Matériel informatique		2 789	356 578	
Mobilier			40 223	
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	0	2 789	2 413 882	
Autres participations			9 287	
Prêts, autres immobilisations financières			163 436	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV		0	172 722	
TOTAL GENERAL	0	2 789	2 586 605	

M

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Mise au rebut	Fin Exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES				
Installations techniques, outil industriels	53 774	16 850		70 624
Installations générales, agencements, divers	1 358 192	70 530		1 428 722
Matériel de transport/Zodiac	147 176	18 245		165 421
Matériel informatique	271 515	31 651	2 789	300 378
Mobilier	35 586	425		36 011
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 866 243	137 701	2 789	2 001 156
TOTAL GENERAL	1 866 243	137 701	2 789	2 001 156

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprises der.
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES					
Installations techniques, outil industriels	16 850				
Installations générales, agencements, divers	70 530				
Matériel de transport	18 245				
Matériel informatique	31 651				
Mobilier	425				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 701				
TOTAL GENERAL	137 701				

CHARGES REPARTIES S/PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice

Handwritten signature

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour amendes et pénalités	1 047 739	4 500	155 250	896 989
Provisions pour charges sociales	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 047 739	4 500	155 250	896 989
TOTAL GENERAL	1 047 739	4 500	155 250	896 989

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Prov Congés Payés	1 537 542
Prov CET/RTT	730 156
Formation Prof	74 591
Contribution CE	30 192
Agefiph	46 225
Effort construction	39 266
Taxe sur les salaires	117 228
Urssaf/Garp Décembre 2022	582 127
Mutuelle Décembre 2022	17 553
Retraite 4 T 2022	224 073
Prévoyance 4 T 2022	37 575
Personnel charges à payer	15 114
Prélèvement à la source	84 870
Fourisseurs et comptes rattachés	394 241
DETTES FOURNISSEURS, FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL	3 931 528

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients et donateurs			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	45 958	45 958	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Dons 2022 encaissés en 2023	410 782	410 782	
Greenpeace International	312 342	312 342	
Fonds de dotation Greenpeace	23 324	23 324	
Autres bureaux Greenpeace	38 450	38 450	
Débiteurs Divers	166 287	166 287	
TOTAL GENERAL	997 143	997 143	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an,5ans au +	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	394 241	394 241		
Personnel et comptes rattachés	2 282 812	228 281	1 597 968	456 562
Sécurité sociale, autres organisme sociaux	1 136 472	1 136 472		
Etat : Taxe sur les salaires	117 228	117 228		
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations, comtes rattachés				
Autres bureaux Greenpeace	776	776		
Autres Dettes				
Dette représentative de titres prêtés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 931 528	1 876 998	1 597 968	456 562

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

DETAIL DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Credit Bail	345
Assurances	40 948
Impressions 2023	16 428
Loyer Paris 1er trimestre 2023	150 781
Parking 2023	470
Abonnements, licences et maintenance	97 766
Salons et locations saisonnières	11 526
TOTAL	318 264



GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

PRODUITS DES LEGS

TYPES DE LEGS	Montant
Non soumis à engagement spécifique Aucun	
Soumis à engagement spécifique Aucun	
TOTAL	,00

Aucun de nos legs ne sont soumis à des engagements.

W

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

HONORAIRES	Montant
Commissaire aux comptes, audit comptes 2022	18 000,00
TOTAL	18 000,00

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURES DES CHARGES	Montant
Provisions pour risques et charges sur procès	4 500,00
Amendes	12 899,05
Charges exceptionnelles diverses	4 287,00
TOTAL	21 686,05

NATURES DES PRODUITS	Montant
Produits sur procès	
Produits sur éléments actifs cédés	
Régularisations diverses	15 292,83
Reprise sur provisions pour risques et charges sur procès	155 250,00
Produits sur exercices antérieurs	
TOTAL	170 542,83

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

PASSIF SOCIAL

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées selon la méthode prospective.

L'âge moyen de l'effectif est de 38 ans et l'ancienneté moyenne est de 5 ans.

Le calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ en retraite : 67 ans
- taux d'actualisation : 1%
- évolution annuelle des salaires (y compris inflation) : 2%
- taux de rotation du personnel : 20%
- départ à l'initiative du salarié

ELEMENTS	Montant
Passif Social	1 574 729 €
TOTAL	1 574 729 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

REMUNERATION DES SALARIES, DES DIRIGEANTS SALARIES ET DES DIRIGEANTS ELUS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé à 324 K€. (dont un/une salarié·e refacturé·e à Greenpeace International)

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération ou indemnité au titre de leur fonction.

VALORISATION DU BENEVOLAT

(base 2 000€ brut sur 13 mois et 60% de charges patronales)

Siège :

Le total des heures de bénévolat effectué au siège a été de 1 790 heures pour l'année 2022.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 40 919 €.

Groupes Locaux :

Le total des heures de bénévolat effectué dans nos groupes locaux a été évalué à 40 376 heures pour l'année 2022.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 922 995 €

Action :

Le total des heures de bénévolat pour les actions a été évalué à 20 160 heures pour l'année 2022.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 460 857 €.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT N-1		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	
Fonds propres sans droit de reprise										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	6 093 961			1 721 446						7 815 407
Excédent ou déficit de l'exercice	1 721 446			-1 721 446		-354 809		-487 087		-354 809
Dotations consommables										
Suventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	7 815 407					-354 809		-487 087		7 460 597

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Conformément à l'ordonnance n°2005-856 du 28 Juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public ainsi que ses notes annexes, à compter du 01 Janvier 2006, font partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de Greenpeace France.

L'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2020 a été mis en place à partir de l'exercice 2020, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Méthode de présentation

• Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux dépenses campagnes, à la recherche de fonds publics et aux frais de fonctionnement.

Dépenses campagnes :

Les dépenses campagnes se décomposent en campagnes réalisées en France et en campagnes réalisées à l'étranger.

Les campagnes réalisées en France sont déclinées par thématique avec leur coordination tandis que celles réalisées à l'étranger sont totalisées dans "versement à un organisme central". Ce montant correspond à notre contribution financière à l'organisation internationale. Elle sert à financer des activités telles que :

- les moyens utilisés en commun par l'ensemble des bureaux : flotte des navires, outils de communication.
- le travail de lobbying et le suivi des conventions internationales.
- l'aide financière aux bureaux situés dans des régions écologiquement cruciales mais ne pouvant assurer seuls toutes leurs ressources : Afrique, Brésil, Chili, Russie, Chine, Inde, Asie du sud-est,...
- l'animation de campagnes au niveau international renforçant ainsi la synergie et la puissance de nos efforts, avec, par exemple, la nomination de chargés de mission internationaux donnant un appui spécifique à certains bureaux.

Nous utilisons les comptes annuels N-1 de Greenpeace International afin de répartir le montant de notre contribution dans notre CER.

Les emplois campagnes comprennent d'une part les frais directs imputables aux campagnes (coûts salariaux ainsi que les coûts opérationnels) et d'autre part une partie des frais généraux (cf page 19) selon le tableau de répartition des charges par département.

D'un tiers du montant de notre programme dialogue direct, en effet ce programme nous sert à véhiculer nos campagnes au grand public. Ainsi que de 25% de nos campagnes de "téléphone" dont une bonne partie sert à informer donateurs et non-donateurs sur nos campagnes.

Frais de recherche de fonds :

Ils sont composés des coûts de marketing direct, du télémarketing, de deux tiers de nos équipes de dialogue direct dans la rue (toutes nos équipes ne sont composées que de salariés Greenpeace; nous ne faisons pas appel à un prestataire extérieur pour des questions de qualité), des relations adhérents (administratives), de la saisie de notre base de données et de 75% de nos campagnes "téléphones".

Frais de fonctionnement :

Il s'agit des frais de structure, du service administratif et financier, de l'accueil, du service ressources humaines, de la coordination des bénévoles au siège. Cette année, nous avons créé une Direction des Services d'Information et d'Engagement. Ce service regroupe des équipes précédemment intégrées dans la collecte de fonds, les campagnes et le fonctionnement. Il sera réparti dans ces 3 pôles proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein en CDI de chaque pôle.

• Ressources de l'exercice :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public (dons et legs) et les autres produits (ventes de marchandises, refacturations aux autres bureaux d'actions faites en commun).

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/22

REPARTITION BUDGET AIRE DE GREENPEACE INTERNATIONAL

Source Rapport annuel Greenpeace International 2021

Répartition	Départements	Campagne	Marketing	Fonctionnement	Total emplois
En K€		61 520	5 940	15 094	82 554
En %		74,52%	7,20%	18,28%	100%

COMPOSITION DE NOTRE CONTRIBUTION A GREENPEACE GLOBAL

- Investissements Européens (Powershift Europe) qui financent nos actions Européennes 100% campagne
Pour 2022 ils étaient de : 434 371 €

- Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus)
Pour 2022 elle était de : 8 766 000 €

Campagnes : 6 532 504 €
Marketing : 630 739 €
Fonctionnement : 1 602 757 €

R

TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales						Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Frais de recherche de fonds						
	Par l'organisme	Versements à d'autres	Par l'organisme	Versements à d'autres	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de matières premières et de fournitures	133 113				30 924	50 923					214 960
Autres achats et charges externes	3 805 448				3 340 109	887 334					8 032 891
Aides financières versées											0
Impôts, taxes et versements assimilés	752 862				265 415	107 870					1 126 147
Salaires et traitements	5 956 645				2 276 670	827 480					9 060 795
Charges sociales	2 887 224				1 065 843	448 689					4 401 756
Dotations aux amortissements et provisions	38 600					99 101					137 701
Autres charges	0					927					927
Charges financières	8				2 275	4 287					2 283
Charges exceptionnelles	12 768				131	4 287					21 686
Contributions versées					6 966 875	630 739					9 200 371
TOTAL	13 586 668	0	0	0	7 612 107	4 029 367	4 500	0	0	0	32 199 517

Répartition :

- **Campagnes :**
 - Les coûts de campagnes sont décomposés en "Réalisées en France" et "Réalisées à l'étranger".
 - **Marketing :**
 - Seuls les coûts directs d'informations (Mailing Campagne et pack de bienvenue) sont imputés aux campagnes.
 - Les relations adhérents sont répartis au % des demandes de campagne en frais de mission.
 - Notre campagne "téléphone" à trois missions, la première est de fidéliser nos adhérents en les informant sur nos campagnes, la deuxième est d'informer les non-adhérents sur nos campagnes et enfin solliciter une aide financière. Nous attribuons 25% des coûts des appels aux missions.
 - **Collecte de rue :**
 - Notre campagne de "rue" est imputée pour 2/3 à la recherche de fonds et à 1/3 aux campagnes car au-delà de son objectif de recruter de nouveaux adhérents, elle nous permet d'informer le grand public sur Greenpeace, nos campagnes et sur toutes les questions liées à l'environnement.
 - **Campagne signatures :**
 - Notre campagne de signatures de pétitions est imputée à 80% aux campagnes et à 20% à la collecte de fonds.
 - **Direction Générale :**
 - Les coûts sont ventilés en 2/3 sur "missions" et 1/3 sur "fonctionnement".
 - **Direction des systèmes d'information et d'engagement :**
 - Les coûts sont ventilés proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein, 25% au marketing, 12% au fonctionnement et 63% aux campagnes.
 - **Fonctionnement :**
 - Seuls les coûts liés à la maintenance des copieurs, le petit équipement, aux frais de télécom et fournitures de bureau sont ventilés sur "missions" 50%, "recherche de fonds" 20% et "fonctionnement" 30%.
 - **Standard :**
 - Ce poste correspond aux salaires et charges de l'équipe "standard accueil". Ces coûts sont ventilés sur "missions" 80%, "recherche de fonds" 10% et "fonctionnement" 10%.

2

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois (en K€)

EMPLOIS	Affectation					RESSOURCES	Suivi des ressources collectées			
	Emplois 2022 = compte de résultat	Emplois 2021 = compte de résultat	Emplois 2020 = compte de résultat	Affectation par emplois collectés auprès du public utilisés sur 2021	Affectation par emplois collectés auprès du public utilisés sur 2020		Revenues collectées sur 2022 = compte de résultat	Revenues collectées sur 2021 = compte de résultat	Revenues collectées sur 2020 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2020
1 - MISSIONS SOCIALES										
1.1. Réalisées en France										
- Frais réalisés directement	4 338	11 657	9 565	16 888	14 234	29 207	28 670	27 338	6 009	3 992
- Campagne Frontal/Agriculture	4 338					650	50			
- Campagne Océan/Pêche	4 927									
- Versements à d'autres organismes agissant en France										
1.2. Réalisées à l'étranger										
- Actions réalisées directement	6 967	6 256	5 461	7 183	7 581					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes										
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS										
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 981	6 527	7 059							
2.2. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	631	656	526							
2.4. Frais d'appel à la générosité du public via Greenpeace Global										
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT										
3.1. Frais de fonctionnement Greenpeace France	2 427	2 309	2 270	3 618	3 252					
3.2. Frais de fonctionnement Greenpeace Global	1 603	1 408	1 122							
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	32 195	28 818	26 021	27 859	25 046	31 688	29 608	28 322		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	5	200	381			155	841	39		
- Campagne Pêche										
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES										
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE										
V - TOTAL GENERAL										
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financé		1 721	1 977							
VI - Neutralisation des acquisitions de biens collectés auprès du public		30 739	28 360							
VI - Neutralisation des acquisitions de biens collectés auprès du public										
VI - Neutralisation des immobilisations financées au compte de la première application du règlement par les ressources collectées		76	60							
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		30 344	27 993			32 200	30 738	28 360		
VI - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE										
VI - TOTAL GENERAL										
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCEES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE										
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCEES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE										
Bénévolet										
Prestations en nature										
Donc en nature										
Total	1 394	1 030	1 032			1 425	1 076	1 096		
Frais de recherche de fonds	41	46	64							
Frais de fonctionnement et autres charges	1 425	1 076	1 095			1 425	1 076	1 096		